

COMBAT OUVRIER

ORGANE OFFICIEL DE L'USTKE



RÉSISTANCE !

MENSUEL N°20
SEPTEMBRE 2009
100 FR\$

Actualité Syndicale



Page 4

CONFLIT AIRCAL
Une justice décalée !

Espace Militant



Page 11

PORTRAIT
Jeanine Boanemoa

Echos Des Fédés



Page 12

SAINT-VINCENT
Des acquis remodelés

Actualité Internationale



Page 14

Déverrouiller la pensée

Mobilisation **en images**

**Mobilisation au Sud
et au Nord en images**

Pages 8 et 9



Actualité syndicale

- Une justice décalée !
- Chronologie des évènements depuis le 17 Mars
- Air Calédonie en chiffres
- Interview de Bruno Dalberto, représentant de la CGT
- Soutien d'un collectif d'avocats

Pages 4-5

Page 5

Page 6

Page 7

Page 7

Espace militant

- " La lutte ne doit pas s'arrêter faute de militants "
- Portrait : Jeanine Boanemoa

Page 10

Page 11

Echos des fédés

- Saint-Vincent : des acquis remodelés
- Débrayage à Nestlé
- Licenciement abusif à Switi
- Non-respect du protocole d'accord à La Mondiale

Page 12

Page 12

Page 13

Page 13

Actualité internationale

- Déverrouiller la pensée de Emrah Kaynak

Page 14

Actualité régionale

- Les pays du Groupe Mélanésien Fer de Lance
en soutien à Fidji

Page 15

Directeur de publication : Gérard Jodar
Responsable de la rédaction : Alain Trupit
Rédaction : Ingrid Chanene
Conception et réalisation : SCOV
Photos : Ingrid Chanene, Sergine Houquet
Impression : E.I.P.

Tirage : 2000 exemplaires

Journal en vente au siège de l'USTKE au prix de 100 Frs.

☎ 27.91.46 / E-mail : comustke@hotmail.com

LE DESTIN COMMUN ET LA DÉMAGOGIE N'IRONT JAMAIS ENSEMBLE

Un discours de politique générale du Président du Gouvernement, Phillipe Gomes qui oublie que le Sénat Coutumier existe, le président de la province Sud, Pierre Frogier qui déclare dans la presse en France que l'USTKE est " *un groupe de mafieux* " alors que le représentant de l'Etat et le président du gouvernement appellent notre organisation à rejoindre le groupe de travail sur le dialogue social, mais que veulent-ils exactement ?

Garder le pouvoir, cela on le sait depuis longtemps mais après ? Ces derniers mois, on n'aura jamais autant entendu parler de destin commun sauf que cette communauté de destin ne peut se résumer qu'avec des déclarations, des manifestations et des articles dans la presse. Attendre que l'autre vienne à soi, c'est avant tout faux. Si on est sincère, il faut faire la démarche envers l'autre, le respecter et prendre en compte son identité, sa culture.

L'USTKE a été créée aussi dans le cadre de ce processus et le résultat est à ce jour consternant. Nous sommes criminalisés et nous avons des responsables arbitrairement emprisonnés. Combien de fois faudra-t-il le répéter, il n'y aura pas de communauté de destin sans la prise en compte du peuple Kanak, sans la mise en œuvre du chantier de construction d'un nouveau pays réellement égalitaire et démocratique.

Que le drapeau Kanak flotte sur toutes les institutions et ça sera déjà un premier pas concret vers la communauté de destin !

Le Bureau Confédéral de l'USTKE.

●
●
●
●
O
T
I
D
E

Une justice décalée !

**Dénoncer l'incarcération du président de l'USTKE et des six camarades emprisonnés
Dénoncer l'utilisation abusive des mandats de dépôt et les différentes sanctions à
l'encontre de nos militants. Dix jours de mobilisation dans le pays. Une paralysie presque
totale de l'économie liée aux industries, des affrontements avec les forces de l'ordre
à Nouméa, à Koné, à Saint-Louis. Une justice à deux vitesses, une injustice face à nos
syndicalistes, du jamais vu dans notre pays qui, par ailleurs, est en voie d'émancipation.**

Place Bir Hakeim, 25 Août aux alentours de 19 heures, les nombreux militants (environ 600) attendent patiemment le retour des camarades entendus pour le procès en appel de l'affaire d'Aircal (28 mai). Un quart d'heure après, c'est l'avocat, Maître Aguila, qui fera le point sur l'évolution du procès.

Dubitatifs, les militants restent pour la plupart pantois à l'annonce de la nouvelle. Marie-Pierre Goyetche, 2^{ème} vice-présidente de l'organisation syndicale embraye sur sa lancée concernant " la demande de remise en liberté qui a été rejetée par la cour ", soutient-elle appuyant les propos de Me Aguila qui par ailleurs a regretté cette décision mais demandant expressément aux camarades d'attendre le délibéré dans le calme pour le 15 Septembre.

Cette décision forte mais peu appréciée par certains camarades qui chahutent toute une garnison de policier déployée autour du tribunal. " Attendre 15 jours, ça énerve un peu ! 15 jours c'est beaucoup. Vu les conditions du procès, je ne comprends pas pourquoi ils ne sortent pas ", s'indigne Emile qui fait partie de ceux qui ont patiemment attendu toute la journée. MPG demande aux militants de rester confiants. " On va rester mobilisé, déterminé. Il faut arriver dans les meilleures conditions pour le 15. Les responsables vont se réunir ", ajoute-t-elle. Plus tard, on apprendra que la grève sera suspendue.

Cette journée du 25 Août ressemble fortement à celle du 16 juin où presque un millier de militants avaient fait le déplacement du Nord (Houailou, Koné, Pouembout, Poindimié). Aux Iles, les militants s'étaient réunis devant les gendarmeries ou les subdivisions afin d'interpeller les autorités sur la situation des camarades arrêtés le 28 Mai à l'aérodrome de Magenta (cf p.5 chronologie des événements...)

Entre le 28 Mai et le 25 Août, des manifestations (anti-USTKE) il y en a eu, celle d'abord orchestrée le samedi 13 Juin par une partie de la population avec en tête de leur cortège, l'ancien chef de Guahma, le responsable du Medef et bien d'autres petits patrons, des gens clamant " *Jodar au placard* ". Alors combien bien même deux jours avant, les signatures de nos respon-



A Montravail, le 31 Juillet, des tirs de lacrymogène ont atteint les maisons surplombant la colline.

sables syndicaux mettaient fin au conflit Aircal alors que la signature du président du C.A. de la Compagnie domestique se faisait peinement attendre !

Celui-ci avait souhaité que notre dirigeant soit derrière les barreaux pour qu'il puisse apposer sa griffe au bas du protocole de fin de conflit. Mais en vain, puisqu'il a laissé pourrir la situation au nom des mesures de sauvegarde de la Compagnie ! Une aberration quand on sait que la société était en perte de vitesse et le sera encore si un coup de cyclone vient à bouger les ailerons de l'appareil rouillé par une gestion aplatie voire presque battue d'avance.

La compagnie Aircal a obligatoirement communiqué à ce sujet, le 4 Juin dernier, après les supposés dégâts occasionnés par nos camarades militants alors que l'on sait pertinemment qu'ils ont été commis par les forces de l'ordre lors de l'interpellation de nos camarades dans les deux avions stationnés sur le tarmac. Divers dommages collatéraux ont été constatés (la porte d'avion détériorée pour un coût

estimé à 600.000 Frs CFP...) et divers matériels abîmés ou manquants (2 gilets de sauvetage, 2 lampes, mégaphones) ayant un coût avoisinant les 184.000 Frs CFP. Qui va payer, sûrement pas nous !

Une autre machination à l'encontre de l'USTKE, la marche dite citoyenne sagement organisée quelques jours avant son défilé par de faux semblants citoyens de ce pays. La marche intitulée " *Si y'a pas toi, y'a pas moi* ", une entreprise bien huilée par le patronat et la FINC en colère contre les différents blocages de la zone industrielle. On comprend bien leur désarroi face aux blocages de leurs sociétés mais il fallait que l'on passe par " *ce coup de force* " pour une simple signature au bas du protocole de fin de conflit. Vous comprendrez bien pourquoi l'USTKE reste et restera déterminée dans ses actions.

Revenons à cette " *marche uniquement teintée de blanc* ", dicit Henry Bailly, l'un des représentants de l'UCR, membre du Collectif soutenant nos syndicalistes incarcérés. Mercredi 12 Août dernier, c'est un florilège de kamadja* portant des tee-

shirts blancs qui arpentent les rues de Nouméa arborant fièrement " *Si y a pas toi, y a pas moi* ". Mais où étaient-ils (ces 26.000 personnes) lors des différents 24 Septembre organisés depuis 2003 à la place du Mwâ Kââ ? La marche citoyenne qui se voulait apolitique mais bien étonnement elle n'en était rien puisque Pierre Frogier, président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie a appelé ses militants UMP à s'y rendre. De son côté, Philippe Gomez a donné la matinée à ses fonctionnaires et donc libre choix à eux d'y aller. On compte aussi les petits salariés dopés par leurs patrons qui les ont payé pour aller marcher ! " *Une marche pour dire Non aux violences et Oui au vivre ensemble* ". Mais de quoi veulent-ils parler alors que depuis presque six ans maintenant le " *Comité 150 ans Après* " a presque du mal à réunir tous les citoyens de ce pays. Alors cette marche citoyenne n'est qu'une comédie montée de toute pièce et elle était franchement apparentée à la droite locale. Toute cette démonstration pacifique du 12 Août dernier montre bien à quel point l'organisation syndicale a créé le rapport de force sur le terrain et cela a payé par la si-

gnature du protocole qui est intervenu dans la nuit du 5 au 6 Août aux alentours de 3 heures du matin.

Pourquoi Mr Hnaisseline a attendu tout ce temps pour enfin signer ? Peut-être une première réponse : se cachant derrière ce conflit pour masquer la gestion désordonnée et le manque de considération de certains personnels de la Compagnie domestique locale. Peut-être une deuxième explication : se fourvoyant avec les autorités de la place pour se donner de l'importance et là c'est toute la Centrale syndicale qu'il avait en face de lui. Une mesure disproportionnée quant à l'origine du conflit qui aurait pu être réglé au tribunal du travail. On s'essaye à une troisième raison : c'est lui et lui seul qui avait la main mise et le dernier mot sur ses administrés, et là on le voit bien en " *Grand-Chef* ".

Le 22 Août dernier, trois jours avant le jugement en appel pour nos 28 camarades, le Collectif " *Pour la défense des droits et libertés et pour la libération des syndicalistes emprisonnés* " soutenu par l'organisation syndicale a fait une démonstration de force, non pas par le nombre des participants

mais par un message politique à l'encontre de nos adversaires politiques !

A bon entendeur : " *Donner du travail pour nos enfants, libérer nos camarades syndicalistes, appliquer le rééquilibrage à l'intérieur des entreprises, favoriser l'emploi local...* ". Encore et encore, on va le répéter jusqu'en 2014 ! ■

Collectif pour la défense des droits fondamentaux et la lutte contre les discriminations s'est constitué en association le Vendredi 4 Septembre

Une délégation du " Collectif pour la défense des droits fondamentaux et la lutte contre les discriminations " collectif constitué autour de l'USTKE est arrivé en France le mardi 8 septembre pour y tenir un certain nombre de réunions publiques, conférences de presse et y rencontrer les médias, le monde politique et associatif.

Cette délégation comprend :

- Alphonse Pujupujane, 3^{ème} vice-président de l'USTKE,
- André Vama, Président de Rhéebùu Nùu,
- Thierry Kamérémoïn, représentant de l'UC. (Voir page 6).

Chronologie des évènements depuis le 17 Mars

17 MARS

L'USTKE prend position contre la direction d'Aircal à propos du licenciement pour faute d'une jeune employée kanak.

28 MAI

Le syndicat organise une journée de mobilisation à l'aérodrome de Magenta. Celle-ci se voulait pacifique et avait pour objet d'obtenir une négociation jusque là refusée, repoussée par la direction, notamment de la part du PDG.

Répression policière violente contre la centaine de militants dont certains se sont réfugiés dans deux avions vides et stationnés sur le tarmac. Bien qu'il n'y ait eu aucune dégradation dans les avions - ni même de bombe déposée comme cela a été évoquée ! - vingt-sept manifestants sont placés en garde à vue et relâchés après 24 heures.

7 JUIN

L'USTKE appelle à la grève générale.

11 JUIN

La sortie du conflit est proche. Le représentant de l'Etat signe un protocole d'accord avec le président de l'USTKE et les avocats de la compagnie, notifiant la prise en charge des trois jours de grève du personnel d'Aircal. Contre la promesse de la signature du président d'Aircal, Nidoish Naiseline, ancien chef coutumier du district Guahma, les militants reprennent leur travail.

Finalement, il refusera de signer. " Un affront dans un pays où la parole est sacrée ", comme le souligne Marie-Pierre Goyetche, 2^{ème} vice-présidente du syndicat.

13 JUIN

Une marche anti-USTKE défile dans les rues de Nouméa. Selon la police, 3000 personnes manifestent. " Jodar au placard " est scandé par les manifestants. Selon nos sources, un peu moins de 1500 manifestants. La semaine suivante, ce même collectif obtient plus de 15 000 signatures contre l'USTKE.

22 JUIN

Le 1^{er} secrétaire général de la fonction publique est immédiatement incarcéré suite à son passage au tribunal correctionnel de Nouméa. Son affaire sera portée à la cour d'appel le 11 Août. Il écope de 18 mois de prison dont 9 mois ferme avec inscription au B2 pour avoir confectionné lui-même un cocktail molotov.

29 JUIN

Procès au tribunal correctionnel de Nouméa qui se conclut par une incarcération immédiate de 6 militants au Camp Est dont le président de l'USTKE.

4 JUILLET

Grande marche pacifique et populaire à Nouméa exigeant la libération des militants syndicaux ; un collectif est créé regroupant des partis politiques (UC, UCR, Parti Travailleiste), des syndicats (SLUA, USTKE, un syndicat d'étudiants), des associations, des personnalités coutumières, du monde social et de l'église y participent à cette manifestation.

27 JUILLET

Grève générale illimitée dans tous les secteurs d'activité et dans tout le pays.

28 JUILLET - 5 AOÛT

Nombreux barrages et affrontements violents sur les routes alors que Marie-Luce Penchard, secrétaire d'Etat à l'Outre Mer, est présente dans le pays.. Forte répression des militants. La jeunesse Kanak est prise pour cible. L'USTKE se défend de toute manipulation ainsi que le collectif.

12 AOÛT

Grande marche, cette fois-ci " teintée de blanc " dixit Henry Bailli (représentant UCR). Plus de 26 000 participants, à souligner que la majorité soulève la question du " destin commun " alors qu'ils n'étaient à aucun moment aussi nombreux autour du Mwâ Kâ.

6 AOÛT

Pour le conflit Aircal, un terrain d'entente, notamment sur le paiement des jours de grève, est trouvé. Mais le collectif pour la libération des syndicalistes incarcérés le 29 juin reste mobilisé.

22 AOÛT

Une nouvelle manifestation du Collectif en soutien aux camarades emprisonnés, celui-ci tente de saisir de nouveau les autorités notamment le chef de cabinet du Haussaire concernant la libération des militants incarcérés au Camp Est.

25 AOÛT

Mobilisation à la place Bir Hakem de l'USTKE. Procès en appel de nos 28 militants en rapport à la grève générale du 28 mai. Le délibéré sera donné le 15 septembre.

15 SEPTEMBRE

Grève générale. Rendu du délibéré : maintien en détention de Gérard Jodar et cinq de nos militants. Les peines sont réduites : neuf mois contre douze en Première Instance pour Gérard Jodar.

Collectif " Pour la défense des droits et libertés et pour la libération des syndicalistes emprisonnés "

Le collectif est composé de trois partis politiques indépendantistes (UC, UCR, Parti Travailleiste), de deux syndicats (USTKE, SLUA), d'associations de quartiers (Koutio, Rivière-Salée, Vallée-du-Tir), d'un syndicat d'étudiant (SENC), de personnalités coutumières et du domaine social et de l'église. Le collectif a connu son existence officielle peu après la marche du 4 juillet où il a dénoncé l'atteinte au libre exercice du droit syndical, du droit de grève et a condamné la criminalisation de l'action syndicale auprès des autorités locales (gouvernement et haut-commissariat - représentant l'Etat en Nouvelle-Calédonie).

Tournée de la délégation en France

Arrivée à Paris le 8 Septembre, la délégation de l'Association « Pour la défense des droits fondamentaux et la lutte contre les discriminations » constituée quelques jours plutôt à Nouméa a rencontré, dès le 9 Septembre, plusieurs personnalités de la classe politique, notamment de la mouvance de Gauche et les représentants des Verts. Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT et son représentant du Bureau International-Espace Europe ont tenu à recevoir aussi nos représentants dans leurs locaux à Montreuil. Et pour terminer cette journée déjà riche en échanges, ils ont été reçus par Maître William Bourdon, spécialiste des Droits de l'Homme, dans son cabinet.

Premier jour, 9 Septembre : La délégation s'est rendue à l'Assemblée Nationale, elle a rencontré des parlementaires du groupe de la gauche démocratique et républicaine, dont Noël Mamère, député élu des Verts, Maire de Bègles (Gironde).

La constitution et l'envoi d'une mission parlementaire en Nouvelle-Calédonie a été évoquée : des parlementaires se rendraient à Nouméa en fonction du délibéré de la Cour d'appel, courant octobre. La réunion a duré 1h30 et elle a été suivie d'une conférence de presse et d'interviews accordées

aux journalistes présents : l'Humanité, Les Nouvelles Calédoniennes, RFO télévision, RFO radio, Radio Océane. Et pour terminer cette journée déjà riche en échanges, la délégation a été reçue par Maître William Bourdon, spécialiste des Droits de l'Homme, dans son cabinet. ■



Nos représentants ont été accueillis au Sénat par le collaborateur de la Sénatrice Alima Boumédiène-Thierry. Ils ont rencontré ensuite, pendant trois heures, les Sénateurs Marie-Christine Blandin et Jean Desessard, et Eros Sana, attaché parlementaire du Sénateur Jacques Muller, sénateurs « Verts ». Rencontre aussi avec le sénateur Fischer, communiste, et un sénateur socialiste. La mission parlementaire évoquée le matin à l'Assemblée Nationale sera composée aussi de sénateurs qui iraient donc à Nouméa en Octobre.



Alphonse Pujapujane, 3^{ème} vice-président de l'Association « Pour la défense des droits fondamentaux et la lutte contre les discriminations », Georges Mandaoué, président, André Vama, 4^{ème} vice-président, Thierry Kamérémoïn, représentant l'U.C et François Karé, représentant du FLNKS en France.



Rencontre le 11 Septembre. "Après avoir demandé des nouvelles de Gérard, Bernard Thibault a redit le soutien de la CGT et propose une aide à plusieurs niveaux : dans les démarches juridiques, auprès de l'OIT et le dépôt d'une plainte auprès du BIT, auprès de la HALD (haute autorité de lutte contre les discriminations) où siège la CGT, et d'étendre la solidarité au niveau de la CSI (confédération internationale syndicale). Des contacts vont être pris aussi auprès du ministère de la justice ", a indiqué notre représentante à Paris.

" Condamnés pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils ont fait "

Soutien indéfectible de la Gauche radicale depuis le déplacement à Paris de la délégation. Une justice à deux vitesses déplorée par nos responsables confédéraux, une peine allégée pour notre président mais dont le mandat de dépôt a été maintenu par la justice coloniale. Une action politique d'envergure reste à envisager pour renverser la tendance de cette décision.

" Nous apportons notre soutien aux camarades restés au Camp-Est, ceux du Nord, aux jeunes de Saint-Louis, aux jeunes des quartiers populaires », a indiqué Marie-Pierre Goyetche, 2^{ème} vice-présidente de l'USTKE, sur un ton grave, lors de la conférence de presse donnée dans l'après-midi du 15 septembre. " On tient à dénoncer cette logique répressive envers l'USTKE qui met en péril l'action syndicale dans ce pays ", a-t-elle continué dans sa lancée. " Ils ont été condamnés pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils ont fait ", a-t-elle rappelé. Sachant que l'organisation syndicale est indépendante, MPG fustige le patronat calédonien en soulignant que cela les conforte dans leurs positions. " On dénonce le directeur de la prison et le procureur qui interdisent toujours de parler à la femme du président. (...) Les enfants de Jodar

sont accompagnés par une personne étrangère pour aller au parloir ". Une dernière mise en garde à l'encontre du président du Gouvernement : dans l'énoncé de sa politique générale, il avait souhaité le retour de l'USTKE vers la table du dialogue social. En réponse à Philippe Gomès, au passage un « Non » confirmé par rapport à ce qui s'est passé lors des négociations lors du conflit Aircal.

Le délibéré de la Cour d'Appel du tribunal de Nouméa étant rendu le matin du 15 septembre : il est clair que les peines ont été réduites pour certains mais la décision rendu par les juges de deuxième instance ne change rien aux peines encourues par nos cinq militants et notre président. " Cela témoigne de la gravité de la justice qui est rendu dans ce pays. On est arrivé à un tournant du syndicalisme. Cette décision de justice révèle la collusion entre le patronat et la justice ", a insisté le responsable de la communication de l'USTKE en appuyant les propos de MPG. Et de rappeler les coups de forces des syndicalistes français qui ont mené des actions plus fortes mais dont les condamnations sont restées clémentes et sans mandat de dépôt.

Dernier coup de gueule mais fort en symbole devant le Camp-

Est, 15 septembre, à la tombée de la nuit, une petite dizaine de responsables prendront la parole au micro devant près de 200 militants qui salueront haut et fort nos syndicalistes emprisonnés et la jeunesse prise dans la tourmente des tribunaux. On retiendra ces quelques phrases, dites par trois intervenants : " Merci à vous, à vos noms... On n'accepte pas cela au Nord. Merci au Collectif. Notre haine grandit, il faut que cette haine grandisse contre ce système capitaliste, contre ce système français "; " On nous traite de fou, on ose encore se battre à vos côtés. A tous nos frères wallisiens... Les grandes mobilisations, vous les avez vécu... Respect à ce pays, grand respect à ce peuple de Kanaky parce que les détracteurs sont en face de nous "; " Suis un homme de terrain, GG est un homme de cœur, il ne faut pas l'oublier. Je salue la jeunesse qui est de l'autre côté ".

16 Septembre, le matin : l'avocate de l'USTKE, Me Morresco rencontre nos syndicalistes incarcérés à l'île de l'oubli. Ils décident ensemble de poursuivre leur affaire en Cour de Cassation. " Ce sont des syndicalistes qui mettent leur intérêt personnel de côté au profit de l'intérêt général ", a-t-elle indiqué. " On traite ce dossier comme un dossier de délinquance au lieu d'un dossier de syndicaliste " a-t-elle rajouté en rapport au traitement du dossier depuis le 28 mai. Il faut compter six mois à la Cour de Cassation pour casser l'arrêt prononcé à la Cour d'Appel de Nouméa. Croisons les doigts. Cette démarche judiciaire donne une porte ouverte à la Cour Européenne des Droits de l'Homme. ■

Bruno Dalberto, représentant de la CGT, au meeting du 22 Août



Bruno Dalberto, responsable à l'Espace Europe International de la CGT. Dépêché par la CGT pour la manifestation du 22 Août 2009 et le procès en appel des camarades. Mr Dalberto nous livre les positions de la CGT.

Combat Ouvrier : Vous êtes un très proche collaborateur de Bernard Thibault, secrétaire général de la Confédération Générale des Travailleurs. Quel le point de vue de la CGT sur ce qui s'est passé ces dernières semaines en Nouvelle-Calédonie ?

Bruno Dalberto : Tout d'abord, une inquiétude vis-à-vis de ce qui s'est passé et l'emprisonnement des camarades USTKE.

On ne peut pas accepter cette criminalisation de l'action syndicale parce que les camarades ont été incarcérés pour un fait syndical.

Et d'autre part, inquiet par rapport à la situation puisque aucun signe d'apaisement n'est donné aujourd'hui dans le processus qui devrait conduire à l'indépendance de ce territoire.

C.O. : Une manifestation a été programmée le 22 Août avant le procès en appel des camarades. Comment avez-vous perçu celle-ci ?

B.D. : Je suis admiratif devant la détermination, le courage, la responsabilité de tous les gens qui se sentent concernés par ce conflit. J'ai senti effectivement une grande détermination des gens qui se battent pour une justice sociale et pour l'indépendance de ce territoire. Ces points forts me reviennent à chaque fois parmi tous les gens que j'ai rencontrés.

C.O. : Mr Dassonville a été préfet en Martinique. Il connaît notamment les questions d'Outre-Mer. Sachant que l'USTKE le tient pour responsable de toute " cette mascarade judiciaire dans le pays ", dit LKU. Pensez-vous qu'il puisse ramener le calme ?

B.D. : D'évidence comment il a été placé ici par le gouvernement français...

Les propos qu'il tient vis-à-vis de l'USTKE font craindre effectivement qu'il soit plus là pour réprimer que d'ouvrir le dialogue avec vous ! Vous êtes comme même une composante essentielle de la société civile Kanak. On peut craindre qu'à travers cette personne que l'Etat français durcisse le ton vis-à-vis de tous ceux qui dérangent...

C.O. : Début Août, il s'est tenu le sommet France-Océanie à Nouméa. Bernard Kouchner, le ministre des Affaires Etrangères a réaffirmé la volonté de l'Etat Français d'être présent dans le Pacifique Sud. Que pense la CGT sur ce point ?

B.D. : Nous avons suivi cette question de près. Effectivement, quelles places ont les peuples aujourd'hui qui vivent au quotidien. Quel rôle leur donne-t-on ? Quel rôle ont-ils dans ces sociétés ? Quels sont les partages des richesses ?

On s'aperçoit que le partage des richesses n'existe pas ou peu ! Celles-ci vont d'un seul côté. Il y a souvent une exploitation soit par des grands groupes multinationaux ou soit par des patrons locaux de toute une population voire des salariés qui luttent souvent pour leurs droits essentiels. On ne peut que faire le constat et dénoncer ces inégalités. Malheureusement, ça se passe dans une grande partie de ce monde. ■

Lettre de soutien d'un collectif d'avocats

Plusieurs communiqués nous sont parvenus à la rédaction faisant suite à l'incarcération injuste de nos camarades, nous vous livrons l'un d'entre eux, émanant d'un collectif d'avocat qui s'est réuni durant deux jours à Corté (Corse) en début Août où des questions relatives à l'indépendance des régions encore sous le joug du néocolonialisme français ont été débattues par plusieurs représentants indépendantistes (Bretons, Corses, Kanak, Guadeloupéens).

Voici la déclaration issue de cette rencontre :

Considérant la mise en place d'une législation d'exception en matière de manifestations et de procédure pénale,

Considérant que les effets pervers de la mondialisation capitaliste ont entraîné et entraîneront encore des grèves, des mouvements sociaux et plus généralement des revendications des peuples,

Considérant également que l'uniformisation et la marchandisation des cultures est une atteinte à la liberté des peuples à témoigner d'eux-mêmes et une expression moderne de la domination étatique par l'expression du droit du plus fort,

Considérant qu'il en résulte que la réponse de l'Etat français face à la détresse des individus et des peuples est l'instrumentalisation de la justice par la répression judiciaire,

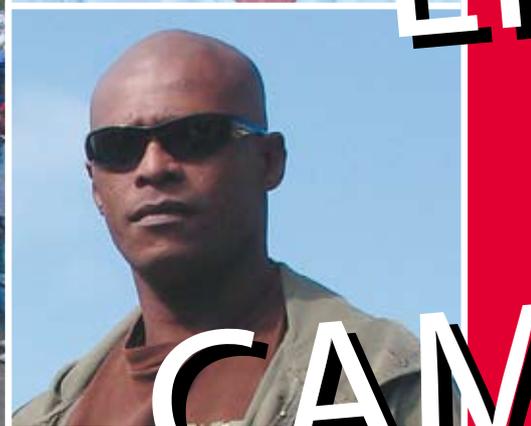
Il est décidé de la création d'un Collectif

de Défense Internationale composé d'avocats des pays des nations sans Etats qui a l'ambition de s'élargir à tous les défenseurs épris de justice d'égalité sociale.

Le Collectif de Défense Internationale se donne pour mission d'assister et de défendre les militants syndicalistes et les ressortissants des peuples en lutte.

Corté, le 9 août 2009

**Bâtonnier Stagnara (Corse),
Me Jean-Guy Talamoni (Corse),
Bâtonnier Socrate Pierre Tacita (Guadeloupe),
Me Sarah Aristide (Guadeloupe),
Me Georges-Emmanuel Germany (Martinique),
Me Patrice Tacita (Guadeloupe).**



LIBÉ
NO



CAMAR



**REZ
OS
RADES!**



" La lutte ne doit pas s'arrêter faute de combattants "

Pour un combat juste et noble, je voudrais en tant que l'un des vieux de l'USTKE et du Parti Travailleiste, apporter ma modeste contribution à la conscientisation de la lutte syndicale et politique que mènent les militants, face à la compagnie " Air Calédonie " et face à la justice coloniale, bras armé de l'Etat français.

Je tiens avant tout à rendre hommage au président du syndicat, Gérard Jodar et du président du Parti Travailleiste, Louis Kotra Uregei, pour le sacrifice volontaire de leur personnalité pour gérer en pleines " turbulences " dans le ciel de Magenta le conflit socio-politique que traverse notre pays.

Je rends un vibrant hommage surtout à Gérard Jodar qui assume ses responsabilités syndicales jusqu'au bout : " même derrière les barreaux, je me battraï " et encore : " ils peuvent emprisonner mon corps mais pas mes idées ". Ne cesse-t-il de répéter ! Et hommage aussi à Michel Safoka, à Julien Vaïgina, à Thierry Gnipate, Sélé Lami, Sagato Uvéakovi, Jean-Jacques Ramparany... qui ont lutté avec le président jusqu'à la prison même pour défendre le droit des travailleurs.

Je salue aussi tous les responsables des fédérations et des autres structures de l'USTKE. Ce sont des hommes et des femmes de conviction. Ils sont confrontés tous les jours aux problèmes d'injustice, d'exploitation abusive de l'homme par l'homme

et des richesses terrestres, maritimes et aériennes de Kanaky. Ce combat quotidien les a forgés et aguerris.

L'USTKE et le Parti Travailleiste s'engagent aussi au combat pour libérer le peuple kanak et les travailleurs exploités. Les contraintes matérielles et morales (comme la vérité qui blesse) qui font lever les boucliers de toutes parts.

En effet l'Etat, avec la complicité de la police, et la justice coloniale, de certain pouvoir coutumier, des médias... utilise la manipulation des informations contre l'USTKE et avec le soutien de l'opinion publique, tente de " casser " le syndicat indépendantiste en vue de freiner l'ascension du Parti Travailleiste, porteur du vrai projet de société viable pour l'IKS et très déterminé à y accéder.

Et malgré ces " turbulences " provoquées, et ces procès à charge, qui ont fait condamner arbitrairement Gérard Jodar et les autres militants, le syndicat et son bras politique sont toujours " debout " et plus que jamais renforcés et déterminés.

D'ailleurs, l'écho de la voix du leader syndicaliste et militant de l'indépendance kanak socialiste ne cesse de résonner depuis la fenêtre du camp Est, interpellant ses troupes comme l'a fait plus tôt Eloi Machoro : " La lutte ne doit pas s'arrêter, faute de combattants ". ■

Houquet Prosmer

Bien que des « turbulences » se sont abattus dans le ciel de Kanaky, le « Collectif pour la défense des droits fondamentaux et la lutte contre les discriminations » est actuellement en déplacement en France afin de dénoncer toutes les formes de discriminations qu'ont subit nos jeunes, nos vieux, nos militants, nos camarades, nos frères, nos sœurs ces dernières semaines.

C'est souvent face à des causes injustes que la classe politique indépendantiste sait se retrouver et parcourir au-delà de la barrière de corail pour ester en justice et même plaider à l'ONU nos revendications. Au moment où nous connaissons le verdict du délibéré du 15/09, le Collectif plaidera nos causes au parlement Européen à Strasbourg. " Alors qu'en face de nous, il y a beaucoup d'abus ", a

indiqué Georges Mandaoué, membre de l'Assemblée de la Province Nord-Parti Travailleiste, qui par ailleurs présidera cette délégation formée en association. Un livre blanc sera mis en place prochainement afin de recueillir toutes les formes d'injustices. Les représentants des syndicats (USTKE, SLUA), les représentants des politiques (U.C, UCR, PT), les associations environnementales, les acteurs du domaine foncier s'attacheront particulièrement à faire le relais entre les justiciables et l'Association pour la défense des droits fondamentaux et la lutte contre les discriminations.

A signaler que des caisses de solidarité sont toujours disponibles au secrétariat du siège syndical pour vos dons en numéraires.

Jeanine Boanemoa

Qui sont-ils, que recherchent-ils, quels sont leurs objectifs ? Quelles sont leurs attentes par rapport au syndicat ? Comment ont-ils rencontré l'USTKE ? Quelle place veulent-ils y tenir ? Quel est leur regard sur l'USTKE ? Nous répondrons à ces questions par le biais des nouveaux syndiqués. Ce mois-ci, nous nous intéressons à une jeune adhérente travaillant dans le secteur de la petite enfance comme cuisinière. Nous nous efforcerons de vous faire partager leur quotidien. Un petit tour du côté de la cité de Tindu à la crèche du Caillou blanc.



Jeanine prend soin de satisfaire les petits bambins avec l'aide d'une stagiaire.

Jeanine Boanemoa, un peu intimidée au premier abord, se laisse vite prendre au jeu des questions-réponses. Elle affirme ses 32 ans avec une telle délicatesse qu'elle se donne à cœur ouvert. " J'ai eu mon CAP Hôtellerie en 96, le BEP deux ans plus tard au lycée Escoffier ", indique-t-elle. Diplôme en poche, Jeannine s'est emparée des petits boulots à droite à gauche, en commençant par être aux fourneaux à la cantine primaire de Touho à l'école du village de cette commune. Elle occupera aussi quelque temps le poste d'aide bibliothécaire à Kaala-Gomen. Jeannine se lancera également dans les établissements hôteliers de l'Anse-Vata comme extra en cuisine avant de se stabiliser définitivement en 2005 comme cuisinière à la crèche du Caillou Blanc au cœur de la cité de Tindu.

Depuis 4 ans donc, Jeanine prépare tous les matins le repas des enfants dans cette garderie qui accueille en moyenne chaque année une vingtaine de petits bambins (de quelques mois à 3 ans).

Pourquoi t'es-tu syndiquée ?
" C'est un peu par rapport au grand frère qui fait déjà partie du syndicat et puis avec ce qui s'est passé en Mai-Juin. Je venais assister aux A.G sans pour autant être cotisante ", affirme-t-elle. Un brin de révolte s'affiche dans ses traits " c'est aussi par rapport à tout ce qui se passe au CCAS – Centre Culturel d'Action Sociale –. Ce service est géré par la Mairie de Nouméa et qui administre en quelque sorte mon

lieu de travail ", ajoute-t-elle. Et de reprendre " pour certaines femmes cela fait 10 ans qu'elles travaillent et aucun avantage ne leur ait accordé sauf pour les éducatrices qui bénéficient des 100 %. Une d'entre nous est partie en congé maternité, et tout de suite elle s'est faite remplacer par une femme de militaire ", s'est-elle plaint. Alors que dans son quartier, Jeannine connaît beaucoup de jeunes filles qui recherchent du travail dans ce secteur. Très emportée par ce constat injuste fait au sein de son lieu de travail, la jeune employée a décidé depuis le 15 Juillet dernier de s'adhérer à la Fédération Fonction Publique STKE.

Pourquoi avoir choisi l'USTKE ?
" Je sais que l'USTKE se bat au quotidien pour des causes justes ".
Quelles sont tes attentes par rapport à l'organisation syndicale ?
" Une première chose : obtenir les mêmes avantages que nos collègues éducatrices car actuellement nous sommes à 80 % du temps de travail soit 6 heures par jour.
Petite anecdote : " Quand nous étions sur le piquet devant CFP dernièrement, le Directeur de cette entreprise s'était enfermé tout seul dans son bureau. Il aurait dit à la police que nous l'avions séquestré alors que ce n'était même pas le cas ! Un de nos camarades l'a même filmé. Les journalistes de RFO étaient présents, ils ont vu les images et ils n'ont même pas diffusé ce passage à l'antenne T.V. le soir même !". ■

INDUSTRIE

Saint-Vincent : des acquis remodelés

Majoritaire à 80% dans le groupe Saint-Vincent, la section STKE a entretenu un rapport de force sur le terrain, il fait suite au mouvement de grève générale de Juillet dernier. Formation syndicale et paiement des jours de grève ont été les principaux points d'achoppement avec la nouvelle direction.

" **E**n touchant aux acquis sociaux, forcément on emploie la manière forte pour se faire entendre auprès de la direction ", a indiqué l' élu titulaire Fidel Malalua. Manière forte ne veut pas dire blocage immédiat de l'usine mais deux heures de grève par quart de travail. Un ralentissement de la production qui a quelque peu bouleversé la distribution du riz dans les commerces. Une grève perlée faite selon la rotation du personnel gréviste obligeant la direction à négocier avec nos représentants syndicaux. Ainsi " la formation syndicale sera remise à l'ordre du jour lors du prochain comité d'entreprise au mois de septembre ", a ajouté notre représentant syndical. Alors que le paiement des jours de grève (27 juillet au 07 août 2009) est quelque peu tiré par la corde entre les deux parties. " Un accord " stipulé prévoit un genre de " service minimum " à l'usine pour les



Mobilisation des camarades lors de la grève générale. L'autre partie du personnel gréviste s'était installée devant les locaux administratifs du groupe.

employés quand une journée de grève générale sera établie au préalable par la Centrale syndicale. Par contre, pour les 11 jours de grève de Juillet et d'Août derniers, la règle des trois tiers est appliquée par la direction. Soit cinq jours de grève en récupéra-

tion (ou en congé) en Août, trois jours en Septembre, et trois jours en Octobre.

Un accord qui devrait trouver un débouché certain si l'entente cordiale s'établit de nouveau avec Mr Yves Jean-Baptiste, récemment mis à la tête de la direction. ■

Débrayage à Nestlé



La section STKE/Nestlé demande réparation immédiate à sa direction par rapport à des photos qui ont circulé en interne dans l'entreprise. Celles-ci ont été transférées par une employée intérimaire de la société incriminant les militants de l'USTKE pour la casse faite dans les commerces jouxtant le rond-point Berthelot. " Pour cela, nous n'avons de leçon à recevoir

de personne et encore moins, d'une personne arriviste qui s'est permise de diffuser des photos dénigrant, sans preuve, notre organisation syndicale et ce, en utilisant les moyens informatiques internes à Nestlé N-C, à des fins personnelles et malsaines, enfreignant la politique intérieure et les politiques de Nestlé ", s'est insurgée la déléguée syndicale STKE. En conséquence de cet acte inapproprié, la section a débrayé une heure, à la mi-Août afin de marquer son mécontentement. ■

INDUSTRIE

Licenciement abusif à Switi

Un licenciement abusif a été ordonné par la direction de Switi (fabriquant de sorbet) à l'encontre d'un jeune employé. Pour se défendre contre le harcèlement d'un prestataire de service spécialisé en hygiène et sécurité, notre jeune adhérent l'a agressé physiquement. Un comportement inacceptable au regard de la direction mais ne méritant pas un licenciement direct.

" J' estime qu'il y a du laisser-aller dans l'hygiène ", a laissé entendre Gloria Moorria, la déléguée du personnel STKE/Switi Calédonie qui défend coûte que coûte un jeune employé de 21 ans qui a reçu sa lettre de licenciement le 18 Août.

" Ce n'est pas uniquement ce jeune qui doit être sanctionné mais les deux chefs de production qui ne jouent pas leur rôle de supérieurs hiérarchiques ", a estimé notre représentante syndicale.

La direction reconnaît elle-même par un

écrit que les superviseurs de la production n'ont pas réellement d'autorité sur leurs employés.

En conséquence, le responsable de l'hygiène et de la sécurité (patenté et payé par l'entreprise) a effectivement à trois reprises harcelé le jeune par rapport à ses collègues qui ont manqué ou par oubli d'avoir des tenues satisfaisantes (port de chaussure sale, mâcher des chewing-gums...).

" Des consignes qui sont plus ou moins respectées par tous, mais il n'était pas nécessaire de le licencier tout de suite. C'est aux responsables de la production d'appli-

quer les consignes d'hygiène ", s'est plaint la déléguée.

" C'est inacceptable que ce patenté donne des ordres aux employés ", a admis René Waikédré, le secrétaire général de la Fédération Industrie.

D'ailleurs, dans ce sens, " un préavis de grève a été lancé... Nous ferons le nécessaire en temps voulu pour dénoncer cette sanction disproportionnée ", a assuré le responsable de la fédération.

Fin Août, la direction devrait revenir sur sa décision et adapter la sanction à la faute commise par l'employé. ■

COMMERCE

Non-respect du protocole de fin de conflit

Le rééquilibrage et l'emploi local, deux points d'orgue auquel l'USTKE s'attache à défendre. En 2007, à la mi-Juillet, un piquet de grève s'était installé devant les locaux de La Mondiale. Un groupe qui s'occupe essentiellement des domaines suivants (prévoyance, épargne, santé et retraite). Harcèlement moral avec en prime le licenciement de notre représentante syndicale.

" E n 37 ans d'existence, La Mondiale n'a rien fait pour l'embauche locale à part recruter du personnel venu de métropole, si ce n'est que prendre des personnes localement puis les mettre à la porte au bout de quelques mois ", s'est indignée no-

tre représentante syndicale, Sonia Siro qui est également sous le coup d'un licenciement pour avoir dénoncé ces faits. Celle-ci compte bien porter cette affaire en justice par rapport au non-respect du protocole de fin de conflit signé le 25 Juillet 2007. (voir encadré).

Par ailleurs, notre ex-conseillère commerciale de cette société mutualiste faisait l'objet quotidiennement de harcèlement moral. On vous privera des noms d'oiseaux qui lui étaient régulièrement adressés par son supérieur hiérarchique ou par ses collègues femmes. " Je ne pourrais plus jamais mettre les pieds à La Mondiale après tout ce qui s'est passé ", a même insisté une ancienne stagiaire de l'entreprise appuyant la véracité des faits.

Connu pour ses valeurs mutualistes et son indépendance, la délégation de La Mondiale située à Ducos Factory ne se fait pas prier pour appliquer le protocole d'accord. Cette société continue de poursuivre une politique de croissance rentable pour toujours plus de profit. Le chiffre d'affaires de 2008 s'élève à plus de 614 milliards CFP soit 5147 millions d'Euros. ■

Extrait du protocole de fin de conflit signé entre les deux parties (direction et l'USTKE)

Article 1 : au sujet de la politique de l'emploi de l'entreprise

I/ La direction de La Mondiale s'engage à inscrire sa politique d'emploi dans la perspective du développement économique et social du territoire par le soutien, la protection, la promotion de l'emploi local et le rééquilibrage prévus par l'accord de Nouméa.

Pour ce faire, en fonction des compétences requises pour occuper les emplois à pourvoir, elle s'engage à mettre en œuvre une politique d'accompagnement par la formation interne y compris en recourant à des organismes de formation externes de manière à assurer par une formation complémentaire une mise à niveau susceptible de permettre l'intégration dans les effectifs de La Mondiale des postulants.

II/ La Mondiale s'engage à mettre en œuvre une gestion prévisionnelle de ses emplois et de ses compétences. A cet effet, tous les 12 mois, la direction présentera aux représentants du personnel ainsi qu'aux représentants des organisations syndicales présentes dans l'entreprise, dont l'organisation syndicale signataire du présent accord, un état portant sur l'évolution des emplois, des compétences, des promotions et des recrutements au sein de l'entreprise. (...)

Article 2 : au sujet des relations de travail dans l'entreprise Les parties conviennent de la nécessité d'offrir à l'ensemble des personnes travaillant dans l'entreprise des relations de travail harmonieuses. Elles conviennent de collaborer pour mener à bien cet objectif.

Déverrouiller la pensée

L'astreignante rhétorique bourgeoise a étouffé la politique au point de la réduire à l'aménagement de l'ici et maintenant. Il est non seulement possible mais impérieux de revaloriser l'imaginaire, de penser l'impensé.



L'empire conceptuel et mental de la bourgeoisie a été diffusé dans l'ensemble de la société, au sein de toutes les sphères politiques qui ont fini par se soumettre à l'ordre transcendant du marché : croissance, rentabilité, mondialisation, privatisation...

Tous les partis partagent une visée commune et se distinguent par de seules nuances tactiques. Il y a entre ces protagonistes une variation de degré mais pas de nature. Ils vouent le même culte aux catégories mentales forgées par les nécessités matérielles de l'intérêt de la classe dominante. Pour préserver les linéaments du système, ils sont disposés à quelques aménagements. Qu'est-ce qui justifie que l'on veuille tant sauvegarder le temple ?

Avant la crise actuelle du capitalisme, les partis sociaux-démocrates envisageaient d'arraser leurs chartes et d'expurger toute référence à la lutte de classe. Ils faisaient œuvre de résipiscence.

Les sociaux-démocrates postulent donc l'aménagement du système capitaliste par souci d'efficacité. Ils prétendent que le réformisme -à travers un ensemble de mesures de protections et d'encadrement comme le droit de grève, un système public d'éducation et de santé universel, une fiscalité de solidarité- est la voie la plus à même pour défendre la cause des salariés. L'objectif des sociaux-démocrates n'a jamais été de corriger l'ordre social mais d'apaiser les conflits sociaux inhérents aux contradictions du système de production. De facto, ils ont contribué à la pérennisation des inégalités et à la consolidation de l'ordre social.

La bourgeoisie recourt à des figures de style sophistiquées pour présenter ses intérêts étroits pour des valeurs morales. Elle tente de faire passer l'intérêt sectoriel du patronat pour l'intérêt général, la régression sociale pour le progrès, l'injustice pour le changement.. En qualité de classe possédante, elle ne peut pas faire autrement. Sachant qu'elle représente une minorité démographique, elle est contrainte de calibrer son discours pour élargir son assise électorale et fonder sa légitimité.

Les libéraux mettent systématiquement en avant leur volonté de changement comme si le changement était en soi une vertu. De quel changement s'agit-il ? Dans leur acception, le changement est l'expansion de la sphère économique à l'ensemble de la société : éducation, santé, pensions de retraite. Dans leur société idéale, il ne resterait plus aucune zone affranchie à la loi de valeur ; seulement des individus en proie aux lois aveugles du marché. Selon les libéraux, la défense des droits des travailleurs est un combat d'arrière-garde. Ils laissent entendre que le

développement de la société est contrarié par le conservatisme socialiste. Les libéraux proposent la fuite en avant c'est-à-dire la levée de toute entrave à l'initiative privée et au libre-échange. Pour corriger les maux du capitalisme, il faudrait autrement dit encore plus de capitalisme.

La crise économique, financière et sociale que nous vivons actuellement dévoile très clairement la fausseté des postulats de la sociale-démocratie et du libéralisme. Sans un dépassement du capitalisme, il est illusoire de vouloir éviter les effets de la crise du capitalisme. Vouloir se passer de Marx revient à renoncer à toute prise sur la réalité. Il faut partir de Marx mais ne pas s'y arrêter. On ne peut pas influer de façon opérante sur la société si l'on ne déconstruit pas les relations intimes de la totalité sociale ; on ne peut réajuster les finalités de la société si l'on n'a pas une exacte compréhension des déterminismes psychiques, culturels, sociaux et économiques. C'est cette connaissance qui est au principe de la liberté entendue comme pouvoir. Seule une rupture révolutionnaire, qui dépouillerait la bourgeoisie de ses leviers économiques et politiques, peut impulser un réel progrès social et assurer le changement, le développement et l'intérêt général.

Pour ce faire, il convient d'ouvrir le champ du débat, de desserrer l'étau de la pensée unidimensionnelle et d'ouvrir un nouveau spectre de réflexions. Il ne s'agit de sauvegarder ce qui existait, de revenir à un état ex ante idéalisé mais de définir de nouveaux objectifs rationnels, autant nécessaires que possibles. ■

Emrah Kaynak (www.legrandsoir.info)

Emrah Kaynak, auteur de cet article rédigé sur un média alternatif, a l'an dernier publié sur un autre site alternatif (revoltes.net) deux articles intéressants qui permettent de comprendre les mouvements politico-sociaux de ces dernières décennies. L'un traitant de la question cubaine, titrée - Fidel Castro : « voy bien » - où le problème de la désinformation par omission, par la surinformation, ou encore la diversion prête à confusion le traitement de l'information surtout quand Fidel Castro se livre depuis 50 ans à une bataille contre un mal redoutable : la désinformation. Le deuxième article porte sur « Le nouveau désordre mondial » où l'hégémonie américaine ne favorise pas nécessairement l'équilibre mondial. « Cette position de force n'est pas un gage d'équilibre et de paix à l'échelle mondiale », leurs positions stratégiques ont souvent mené à des guerres sanglantes (Guerre du Viet-Nam - Guerre en Irak). L'auteur excelle dans l'art de la rhétorique économique et évite à tout prix la pensée unique, universelle. Cela dérange et il invite les gens à ne pas s'enfermer dans des schémas traditionnels.

FIDJI

Les pays du Groupe Mélanésien Fer de Lance en soutien à Fidji

Suva aux Iles Fidji. Les quatre États membres du Groupe Mélanésien Fer de Lance (GMFL, Vanuatu, îles Salomon, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Fidji) ont réaffirmé le 25 Août leur soutien à Fidji, en particulier sur le dossier des négociations en vue de créer, à l'échelle océanienne, un marché commun libéralisé et qui inclurait aussi les deux grands voisins de la région : l'Australie et la Nouvelle-Zélande !

Au lendemain du sommet annuel des dirigeants du Forum des Îles du Pacifique, qui se tenait cette année à Cairns, l'Australie et la Nouvelle-Zélande se sont félicités du feu vert donné par le Forum concernant le début de négociations en vue de faire aboutir ces dispositions commerciales régionales. Ils faisaient ainsi référence aux efforts de la part de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande de faire avancer les négociations régionales visant à mettre en place, dans le cadre du Forum des Îles du Pacifique, un accord baptisé " PACER Plus " (Pacific Agreement on Closer Economic Relations).

Les petits États océaniques pas forcément d'accord

Un mois avant le sommet du FIP, les ministres du commerce des pays membres du FIP, à l'exception de Fidji, (qui n'était pas invité dans le cadre des sanctions actuellement en vigueur contre le gouvernement post-putsch de cet archipel) ont annoncé, sous l'égide du Forum, que ces négociations visant à lever les barrières douanières dans la région devraient commencer dès après le sommet de Cairns.

Depuis, plusieurs des plus petits États membres du FIP se sont ravisés et ont déclaré, à Cairns, qu'ils n'étaient " pas prêts " à se lancer dans un environnement régionalisé et a fortiori mondialisé et que, pour beaucoup d'entre eux, ils n'avaient pas de biens ou services à exporter.

Ils accusent en substance l'Australie et la Nouvelle-Zélande de forcer la main du FIP.

Fidji menace purement et simplement de se retirer

Par ailleurs, le gouvernement de Fidji a officiellement protesté ces derniers jours contre le fait que malgré les sanctions, il était en droit de participer à ces négociations, en tant qu'économie insulaire de premier plan et de membre plein du Forum.

Lors du sommet du FIP, à Cairns, cette organisation régionale a précisé que bien que non inclus dans les négociations, Fidji serait " informé " de ces négociations à venir.

Au lendemain de ces déclarations, le Contre-amiral Franck Bainimarama, Premier ministre du gouvernement issu de son putsch du 5 décembre 2006, a ouvertement évoqué son intention de se retirer purement et simplement de ce processus d'intégration économique régionale.

Malgré cela, dans la déclaration finale du sommet, le Forum a réaffirmé sa volonté d'enclencher le processus de négociations et d'organiser une première réunion avant novembre de cette année. La première étape serait de mettre en place un poste de conseiller commercial régional, poste qui serait basé au FIP et qui devrait bénéficier d'un large appui financier de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Lors d'un récent sommet tenu la semaine précédente le 25 Août à Wellington au niveau ministériel, les Australiens et les Néozélandais, dans leur communiqué final, ont " accueilli favorable-

ment la décision des dirigeants du Forum des Îles du Pacifique lors de leur sommet à Cairns, de lancer les négociations concernant l'accord PACER Plus ".

" Les ministres ont réaffirmé l'importance qu'ils attachent à l'approfondissement de l'intégration commerciale régionale, à travers PACER Plus, qui permettrait aux pays insulaires du Pacifique d'élever leur niveau de vie, d'augmenter le nombre d'emplois et leur capacité à l'export et de promouvoir une croissance économique durable ".

Ce soutien renouvelé des pays membres du GMFL réaffirme aussi le droit de Fidji non seulement à être informé des négociations commerciales régionales, mais à y participer.

Les représentants de ces quatre pays ont aussi affirmé leur volonté d'éviter à tout prix des conséquences néfastes concernant les oppositions qui se dessinent entre pays mélanésiens et le reste du Forum, à cause de l'épineuse question fidjienne.

Dans le cadre, Vanuatu a confirmé sa proposition de tenir un rôle de médiateur et de jeter les bases de ce que le GMFL appelle un " processus de réconciliation " basé sur le maintien et dans certains cas le rétablissement du dialogue entre le gouvernement actuel fidjien et ses voisins régionaux.

Dans un communiqué publié lundi 24 Août au terme de cette dernière réunion, les pays du groupe Fer de Lance se prononcent aussi en faveur d'une reprise du dialogue au plan intérieur, entre acteurs de la vie politique fidjienne, en vue de « promouvoir les principes et les pratiques démocratiques ».

Participaient à cette réunion les ministres des affaires étrangères des îles Salomon (William Haomae), de Fidji (Ratu Inoke Kubua-bola), de Vanuatu (Jean Sésé), le secrétaire général du département des affaires étrangères et du commerce extérieur de Papouasie-Nouvelle-Guinée (Gabriel Pepson) et le directeur général du ministère des affaires étrangères de Vanuatu, Jean Sésé, rapporte le site Fijilive.

Prochaine réunion du Commonwealth : de nouvelles sanctions à la clé ?

Le Commonwealth, qui devrait tenir vers la fin septembre une réunion de son comité ministériel d'action (CMAG) à l'ordre du jour de laquelle se trouvera Fidji, pourrait à cette occasion prononcer de nouvelles sanctions à l'encontre de cet archipel, en raison de l'absence de retour rapide à la démocratie et d'un nouveau calendrier annoncé pour pas avant septembre 2014.

Au nom de la reprise du dialogue entre le Commonwealth et Fidji, une mission menée par Sir Paul Reeves (l'un des architectes de la Constitution fidjienne, abrogée le 10 avril 2009) aurait dû se rendre dans l'archipel, la semaine dernière, mais un " conflit dans les dates " avait finalement été évoqué.

Depuis, le Contre-amiral Bainimarama tout en espérant que cette mission puisse avoir lieu avant la réunion du CMAG, s'attend aussi que cette réunion prononce une suspension pleine du statut de membre de son archipel. ■



10 ? 20 000 ? 26.000 ? 100.000 DEMAIN ?
100 000 ? 200 000 ? 1 MILLION DANS LES RUES D'ALGER
ET OÙ SONT ILS MAINTENANT ?
OÙ SONT LES POUBELLES DE L'HISTOIRE !



LIBERTÉ. JUSTICE
POUR NOS PAYS
WAF. WAF. WAF

